

"Les policiers ne vont pas si mal !"



Face à la menace terroriste, les policiers sont en première ligne. On les dit épuisés. Mais la situation n'est pas si alarmante, estime François Dieu, professeur de sociologie, organisateur en octobre 2016 d'un colloque sur la protection de la police.

Comprendre pour entreprendre : Pourquoi ce colloque universitaire sur la protection de la police ?

François Dieu : Il s'est tenu dans un contexte très particulier puisque nous avons souhaité avec Marc Segond, directeur de l'Institut d'Études Judiciaires, honorer la mémoire de Jean-Baptiste Salvaing, le policier assassiné à son domicile par un terroriste, qui était diplômé de notre université. Nous avons voulu, à cette occasion, inviter nos étudiants à réfléchir sur l'idée même de protéger les policiers. Quelles mesures pour protéger ceux qui nous protègent ? Comment aborder les questions de protection pénale ? Former, éduquer, réfléchir, c'est notre réponse au terrorisme.

Vous êtes à l'origine du Centre d'Études et de Recherche sur la Police au sein de l'Université Toulouse Capitole.

Quels sont vos axes de recherche sur le sujet ?

Nous avons trois axes prioritaires. Le premier concerne la cyber-délinquance ; le second, les politiques urbaines de sécurité, la vidéosurveillance et les politiques municipales. Le troisième est centré sur la radicalisation et le terrorisme. Notre activité a été mise entre parenthèse ces dernières années mais vient d'être relancée.

Quelle est votre vision de la situation des policiers aujourd'hui ?

Les policiers évoluent dans un environnement qui a beaucoup changé. Ils subissent notamment de plein fouet la contestation de l'autorité qui est assez globale dans notre société. Elle touche aussi d'autres professions telles que les médecins ou les enseignants.

“ S'interroger sur la nécessité d'augmenter les effectifs ”

Dans ce contexte, les policiers souffrent d'un climat de suspicion qui va parfois jusqu'à la violence physique. Néanmoins, les gens ne sont pas malheureux dans cette

profession. Ils ont choisi ce métier par réelle vocation, par sens du service public.

Pourtant les événements de l'automne 2016 avec de nombreuses manifestations de policiers ont montré une réelle souffrance et un besoin de reconnaissance. Comment l'expliquez-vous ?

Les statuts et rémunérations des policiers ont bénéficié ces dernières années d'améliorations sensibles, aussi bien sous les gouvernements de droite que de gauche. Les moyens informatiques sont aussi plus performants. Si les protestations semblent fortes, c'est parce que les syndicats sont très puissants. Je rappelle que 80 % des policiers sont syndiqués. C'est de bonne guerre, ils protestent pour obtenir plus de moyens et plus d'effectifs pour travailler mieux.

Tout de même les récents attentats n'ont-ils pas changé la donne ?

Certains policiers, comme nos concitoyens, expriment des inquiétudes à propos des risques d'attentats, mais je répète que nous avons une police qui globalement va bien en France et qui fait bien son travail. Aussi doit-on vraiment s'interroger sur la nécessité d'augmenter les effectifs.

Il serait plus efficace selon nous de modifier l'organisation de leur travail par un allègement des tâches de procédure et par la suppression de missions indues tel que l'établissement des procurations électorales et des gardes statiques. Les conditions de l'implantation territoriale de la police et de la gendarmerie méritent également d'être réexaminées pour garantir une adéquation des effectifs aux réalités socio-démographiques et criminologiques.

Si les policiers ne sont pas assez nombreux dans les quartiers difficiles et les gendarmes dans les zones périurbaines, cela pourrait être corrigé par des redéploiements en provenance des villes et des zones rurales. On parle depuis des années de cette réforme de la « carte policière » mais elle tarde à être mise en place.

Comment expliquer que le taux de suicide dans cette profession soit plus élevé que la moyenne nationale ?

Les policiers ont une relation directe avec la violence, ils la subissent et la produisent. Cela crée du cynisme et du pessimisme. Cette exposition quotidienne et continue ainsi que le port d'une arme de service, peuvent être des facteurs incitatifs. L'ambivalence permanente dont les policiers font l'objet peut être un autre aspect difficile à vivre. Ils ont l'impression d'être reconnus et en même temps se sentent mis en cause. Cela contribue à un certain mal-être.

L'un des objectifs de votre colloque en octobre dernier était de réfléchir aux moyens d'améliorer la sécurité des policiers, quel est votre point de vue là-dessus ?

Il y a deux sortes de moyens. Les moyens matériels. Je pense notamment à l'annonce récente de Manuel Valls de mettre à disposition des policiers des véhicules mieux protégés et de systématiser le port des gilets pare-balles. Une bonne chose. La question est également juridique. Comment améliorer la protection juridique des policiers ? C'est le fameux débat sur la légitime défense. J'estime que le cadre juridique actuel est satisfaisant pour peu qu'on l'applique avec discernement.



François Dieu

Professeur des universités au département de Science politique et de Sociologie de l'Université Toulouse Capitole, François Dieu intervient également comme conférencier à l'École Nationale Supérieure de la Police, au Centre d'Enseignement Supérieur de la Gendarmerie, à l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice, au Collège Interarmées de Défense, etc.



Il est l'auteur de nombreux ouvrages et publications sur les systèmes policiers et les politiques de sécurité :

« **Sociologie de la gendarmerie** », L'Harmattan, 2008,

« **Questions de sécurité : socialisation des réponses, globalisation des menaces** », L'Harmattan, 2006,

« **Policer la proximité : les expériences britanniques, françaises et new-yorkaises** », L'Harmattan, 2003.



Pour aller plus loin

« **Réponses à la délinquance** », François Dieu, L'Harmattan, 2016

« **La résistance à la psychologisation des difficultés au travail : le cas des policiers de voie publique** », Marc Loriol, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 2006.

[ANNUAIRE](#) | [CONTACTS](#) | [MENTIONS LÉGALES](#) | [PLAN DU SITE](#)

[Magazine UTIC' }}; }};](#)

